

## SECTION DE GRANVILLE

### COTISATION 2019

Après approbation lors de l'AG extraordinaire du 20/09/2018 des membres extérieurs peuvent adhérer à l'ASCEE. Ces membres sont les ex-ayants droit, parents, beaux-parents, enfants et petits enfants et personnes participant régulièrement aux activités de l'ASCEE 50 ou d'une section et agréés par le comité directeur.

Ces membres extérieurs auront droit aux unités d'accueil mais priorité sera donnée aux membres actifs et la tarification des manifestations pourra être différente de celle des membres actifs.

Les aides fédérales « Entraide » sont réservées aux membres actifs et les membres extérieurs ne peuvent pas être élus au comité directeur de l'ASCEE 50.

#### Les cotisations sont fixées à :

- Membres actifs « Individuel » 17 €
- Membres actifs « Famille » 20 €
- Membres extérieurs : 25 € (individuel ou famille)

La cotisation, de préférence par chèque à l'ordre de l'Ascee Granville, est à régler auprès des correspondants de secteur ou à adresser à :

DDTM Délégation Territoriale centre  
ASCEE – Florence DANIEL  
Les Unelles 11 rue Saint Maur 50200 Coutances  
Tel : 02.33.76.77.73

### Date limite de règlement au lundi 10 décembre 2018

Cette date est imposée afin de permettre aux adhérents de faire des demandes d'unités d'accueil (15 janvier pour les séjours été)

Toute personne n'ayant pas réglé sa cotisation à cette date sera considérée non amicaliste

**Pour ceux qui en disposent, merci de nous donner votre adresse internet.  
Merci de remplir la fiche jointe pour la mise à jour des coordonnées et ayants droit et de fournir un certificat de scolarité pour les enfants de plus de 18 ans.**

#### POSSIBILITES OFFERTES AUX ADHERENTS :

- Tarifs préférentiels pour les activités organisées (paiement chèques vacances acceptés).  
En 2018 : Balade fluviale sur la Douve, Journée à Sercq, visite des villages illuminés dans l'Orne avec repas de Noël,
- Places de cinéma (Le Sélect Granville, le Long Court Coutances et cinéma d'Avranches) à tarif préférentiel.
- Accès aux logements ASCEE dans toute la France
- Réductions sur réservations au Zénith de CAEN
- Réductions sur réservations à l'Archipel de Granville
- Réduction sur réservations au théâtre de Coutances
- Réductions concert du mois à Bréhal.
- Réductions sur spectacles au « Liberté » à Rennes
- Sorties, voyages, challenges organisés par l'ASCEE 50

P/La Présidente  
La trésorière,

F. Daniel



# Bulletin d'adhésion à l'ASCEE 50 section Granville

A retourner à votre correspondant avec votre règlement **avant le lundi 10 décembre 2018**  
par chèque de préférence (pas de Chèques Vacances) à l'ordre de l'ASCEE Granville

**Nom :**

**Numéro de carte :**

**Prénom :**

**Règlement :** Chèque  Espèce   
Gratuit (nouvel arrivant)

**Date de naissance :**

**Affectation :**

**Adresse personnelle :** .....

Si membre « Extérieur » lien avec actif : .....

Adresse mail professionnelle : .....

Adresse mail personnelle (obligatoire pour les demandes d'unité d'accueil) :

.....

<b>AYANTS DROITS</b>			
<b>Noms</b>	<b>Prénoms</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Parenté *</b>

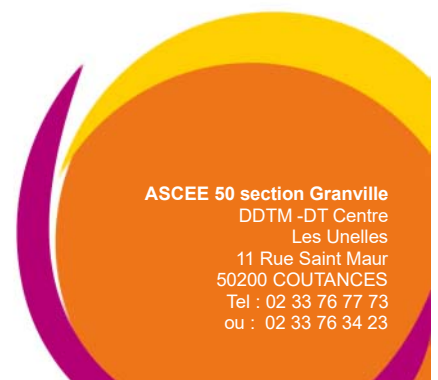
\* Conjoint (C) Enfant (E)

Je certifie exact les renseignements mentionnés ci-dessus.

A

Le

Signature



## DROIT à L'IMAGE

par principe toute personne dispose sur son image et sur l'utilisation qui en est faite d'un droit exclusif et peut s'opposer à sa reproduction et diffusion sans son autorisation.

A l'occasion de chaque activité proposée par l'ASCEE, vous et vos enfants êtes susceptibles d'être photographiés. Ces images pourront être diffusées dans le cadre de l'association sur support imprimé mais aussi sur le site internet de l'ASCEE.

Si vous acceptez l'utilisation des photographies prises dans le cadre des activités de l'association, vous voudrez bien retourner avec votre bulletin d'adhésion, les formulaires nous autorisant à reproduire et diffuser les photographies numériques ou imprimées sur lesquelles vous ou vos enfants apparaissez.

L'autorisation obtenue ci-dessous n'est qu'une autorisation de principe, il est nécessaire que chaque personne majeure signe un formulaire, les parents devant remplir le formulaire concernant les mineurs dont ils sont responsables.

En ce qui concerne les images prises dans des lieux publics, une autorisation n'est nécessaire que pour une ou des personnes qui sont isolées et reconnaissables.

Vous êtes informés du droit que vous détenez de faire modifier, rectifier ou supprimer les données personnelles vous concernant, mises en ligne. En particulier, vous conservez la possibilité de vous opposer à l'utilisation de votre image lors d'une activité spécifique même si vous avez donné votre autorisation de manière générale lors de votre adhésion. Dans ce cas, il conviendra de le mentionner lors de votre inscription.

### AUTORISATION D'UTILISATION DE L'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Je soussigné(e).....(nom, prénom)

autorise l'ASCEE à utiliser les photographies prises lors de manifestations organisées par l'association et me représentant, moi ou mes enfants mineurs.

n'autorise pas la publication de ma photographie.

Fait à .....le.....

Signature.